



REINSCRIPTIONS 2022

Les fiches de réinscription pour l'année 2022 ainsi que toutes les pièces à fournir sont à retourner au secrétariat **impérativement avant le mercredi 10 novembre 2021**, après quoi les inscriptions seront ouvertes aux nouvelles demandes jusque dans la limite des places disponibles.

Dans le contexte actuel, nous demandons aux familles de retourner **les dossiers complets (ATTENTION : Aucune photocopie ne sera faite au collège, et les montants à régler doivent correspondre à la somme exacte) via leur enfant ou par le responsable sur rendez-vous auprès de la secrétaire**

(Horaires secrétariat pour inscription : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 **uniquement sur rendez vous**)

Pour rappel, le conseil d'établissement du 2 juillet 2019 avait validé une augmentation des frais de participation des familles sur deux tranches d'ici 2022. Cette contribution atteindrait ainsi un maximum de 15 000frs en 2022 et permettrait de financer différents travaux.

De ce fait en 2022, la contribution des familles sera de 15 000frs et est à régler lors du retour du dossier complet. (Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte) (la fiche santé vous sera envoyée par courrier).

Nous vous rappelons que depuis 2018, deux options au choix sont proposées aux élèves de 5^{ème}, à savoir une LV3 (le Xaracuu) ou de l'anglais renforcé pour laquelle une maîtrise satisfaisante des compétences en anglais sur l'année de 6^{ème} est exigée. **Merci de préciser sur la fiche d'inscription si vous souhaitez inscrire ou pas votre enfant à l'une OU l'autre de ces options en 5^{ème} (pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} il s'agit d'une continuité de l'année de 5^{ème}) .**

En cas de non ré inscription au collège St D Savio pour l'année 2022, merci de nous retourner cette fiche avec la mention « **pas de ré inscription en 2022** »

Je tiens à préciser que les réinscriptions à la demi-pension ou à la pension pour 2022 seront effectives à condition que les factures 2021 aient été régularisées au 30 novembre 2021 sans quoi votre enfant ne sera pas accepté à la cantine ou à la résidence à la rentrée 2022. (En cas de difficulté merci de prendre rendez-vous avec la directrice)

ATTENTION COMMANDE DES POCHE DE FOURNITURES 2022.

Dans un souci d'économie mais tout en restant soucieux de maintenir ce service aux familles, les poches de fournitures 2022 ne seront commandées que pour les familles ayant effectué **une commande lors de la réinscription**. Ainsi il est demandé de **retourner le bon de commande ci-dessous lors de la réinscription avec un acompte de 3000frs pour valider la commande** (le solde sera à verser à la pré rentrée 2022)et ce, impérativement avant le 10 novembre. A défaut de quoi, la réservation ne sera pas prise en compte lors de notre commande auprès de nos fournisseurs.

Vous remerciant de votre compréhension

Cordialement,

La Directrice

Signature des parents

BON DE COMMANDE POCHE DE FOURNITURES 2022

Je soussigné(e) madame, Monsieur.....responsable de l'enfant.....
classe 2021:.....

Ne souhaite pas commander de poche de fournitures 2022

Souhaite commander une poche de fournitures 2022 (acompte de 3000frs à la commande)

Tarifs approximatifs des poches de fournitures	Niveau commandé	Montant De l'acompte À la commande	Date et modalité de règlement	Solde à payer	Solde payé le :
Poche 5 ^{ème} 10 000frs			Chèque N°:.....		Poche remise le:
Poche 4 ^{ème} 8 000frs					
Poche 3 ^{ème} 8 000frs			Espèces		

Signature des parents :